

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central
205.10 pour la Coopérative
225.34 pour la Société Mutuelle
147.18 pour la Confédération des Vignerons
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les
Ennemis des Cultures.



CONFERENCE IMPERIALE : Lundi dernier a été inaugurée, au Musée permanent des Colonies, la première conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer. Cette conférence, présidée par M. Lebrun, assisté des plus hautes notabilités coloniales, a pour but de préciser l'étendue et les causes de la crise économique dont souffrent nos colonies et d'en rechercher les remèdes.

A FONTENAY-LE-COMTE vient d'avoir lieu une importante manifestation de paysans vendeurs pour protester contre la situation faite actuellement à l'agriculture.

NAVIGATION FLUVIALE : Au cours d'une séance du Conseil municipal de Paris, M. Lemaître a déposé un projet de loi tendant à la construction d'un canal de Nantes à Briare (Loiret).

« LE CHEVAL FRANÇAIS » : Tel est le titre d'un nouveau film de propagande, organisé par le Comité national de l'élevage, dont la présentation vient d'avoir lieu au cinéma du Colisée, à Paris.

VINS DE SAINT-EMILION : L'Association des gastronomes régionalistes, avec le concours du Syndicat viticole de Saint-Emilion, organise le 12 décembre, à Paris, un grand dîner en l'honneur des vins de Saint-Emilion.

TIMBRE ANTITUBERCULEUX : La 8^e campagne vient de s'ouvrir dans tous les départements et les colonies. Pour préserver l'enfance contre le terrible fléau, sauver les tuberculeux, achetez tous la nouvelle vignette « Calmette, sauveur des tout-petits ».

« VERRE CHIMIQUE » : On projette de fabriquer en Angleterre, sur les bords de la Tyne, un produit flexible, dérivé de la houille, désigné sous le nom de « verre chimique » qui conviendrait pour les pare-brise d'automobiles et d'avions. Ce verre chimique n'est-il pas la concurrence des glaces de sécurité ?

La Manifestation du « Front Paysan » à Paris

Ainsi que nous l'avions annoncé, le « Front Paysan » a tenu le 28 novembre à Paris, salle Wagram, une grande réunion. Vingt mille délégués des diverses associations agricoles avaient répondu à l'appel des organisateurs. Plusieurs de nos représentants y assistaient.

Tout à tour MM. Hayaux, Achard, Guillon, Mathé, Véron, Boinet, Nothman, Fleury, Agnola, nos amis Dorgères et Le Roy-Ladurie prirent la parole et se firent acclamer.

La nécessité de notre mise en page nous a empêchée de publier l'ordre du jour de cette importante manifestation dans notre dernier Bulletin, comme nous l'aurions désiré.

ORDRE DU JOUR

« Vingt mille délégués paysans et agraires, réunis à l'appel du Front paysan et du parti agraire, après avoir entendu les orateurs mandatés par leurs organisations,

1° Dénouent, devant Paris et la nation, la politique de déflation des prix à la production, sans contre-partie possible à la consommation, politique qui mène à la ruine la paysannerie et le pays, en achevant la destruction des classes moyennes, à la grande joie des marxistes et de leurs protecteurs, les féodaux et de la finance internationale, véritables détenteurs, par mains interposées, des leviers de commande de l'Etat ;

2° A l'heure où ces puissances occultes ont amené au pouvoir le gouvernement chargé d'achever cette besogne de suicide national, les paysans donnent à la nation un avertissement suprême :

Les Projets d'assainissement des Marchés du Blé et du Vin

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier Bulletin, le Conseil des Ministres, s'est réuni samedi 1^{er} décembre, à l'Élysée, sous la présidence de M. Lebrun.

Le Conseil a été entièrement consacré à l'examen des projets sur le blé et sur le vin, qui avaient été préparés par le Comité ministériel économique. Ces projets ont été adoptés à l'unanimité et ont été déposés sur le bureau de la Chambre.

Ces mesures, qui viendront en discussion vers Noël, sont destinées à résorber les excédents et à éviter, à l'avenir, une surproduction dangereuse. Elles n'affecteront en rien le budget et la trésorerie.

Sauf pour les blés reportés, le prix minimum serait ramené à 97 francs.

Pour les régions cidricoles, on prévoit un achat de 100.000 hectolitres d'alcool pur, à la propriété ou aux industriels.

Voici les communiqués faits à la Presse, concernant les grandes lignes de ces projets de loi :

LE PROJET SUR LES BLÉS

Le Conseil des ministres, au cours de sa réunion de ce matin, a adopté le projet de loi tendant à l'assainissement du marché du blé que le Gouvernement avait promis de déposer. Ce projet qui s'inspire des principes exposés dans la déclaration ministérielle, rendra la liberté au marché du blé dès qu'il aura été assaini.

On ne saurait en effet, sans inconvénient, passer brusquement du régime de la contrainte au régime de la liberté totale. Les dispositions qui sont proposées aux Chambres renouvent libères les transactions dans un délai maximum de trois mois. Il n'est fait exception que pour les blés ayant fait l'objet de contrats de report et de stockage en faveur desquels le prix minimum sera maintenu au plus tard jusqu'au 13 juillet. Mais sauf pour les blés exportés, le prix minimum sera uniformément ramené à 97 francs le quintal.

Le projet supprime en même temps — et dès promulgation de la loi — le report, les taxes fiscales auxquelles étaient soumis les pains de régime ainsi que la réglementation de la mouture.

« L'effondrement simultané de tous les produits agricoles se traduira avant peu par la ruine définitive du commerce, par plus d'un million de chômeurs, par la banqueroute du crédit public et l'affaiblissement de la France devant une Europe menaçante ;

» Décident de réaliser le programme du Front paysan sur ces bases essentielles :

» Protection du travail français ;

» Restauration de l'ordre, de la justice et de l'autorité de l'Etat ;

» Instauration d'une République propre et humaine basée sur la famille et la profession ;

» Et constatant que les plus grands forfaits individuels et collectifs sont commis sous le couvert de la légalité, et échappent ainsi à toute sanction ;

» Décident, le cas échéant, de passer à l'action sous toutes ses formes pour débarrasser le pays du cauchemar politique qui le ruine. »

Producteurs de Cidre de la Loire-Inférieure

Sachez que nous organiserons, au début d'avril prochain, à la Foire de Nantes, notre 2^e GRAND CONCOURS DU MEILLEUR CIDRE, réservé à tous les producteurs du département et doté de nombreux prix et récompenses.

Pensez-y dès maintenant et soignez votre cidre pour ce Concours, appelé à un succès retentissant.

Un Brin de Causette...



Le « Front Paysan » venant de tenir à Paris une réunion pépère, ouque y avait près de 20.000 bonhommes, de délégués des différentes associations, accourus des quatre coins de la France. La manifestation avait pour but d'attirer

la tension des Pouvoirs publics sur la détresse des populations des campagnes, assaillies par la dureté du temps présent et la crainte de l'avenir.

C'est point en envoyant des vœux, des re-vœux et terribles des vœux à nos dirigeants, qui finiront par nous écouter ! Tout ça c'est des papiers, des boniments qui lisent même pu et qu'allant tout drêta dans la corbeille. Dans la vie, c'est t'ut là qui criait le plus fort, qui finit par se faire entendre. C'est en montrant les dents, les poings et même le manche des fourches, qu'on finira par comprendre qu'on compte pour quelque chose dans le Pays, qu'on est une force morale et physique et qu'on a le droit d'être les dindons... La peur, c'est le commencement de la sagesse.

Vingt mille paysans dans la capitale, venant crier misère et demander la justice, c'est peu, ça se voye guère et pourtant c'est beaucoup. Puisse le gouvernement avoir mobilisé tout la Garde Mobile, des escouades et des escadrons d'agents, les autos-cars de la préfecture de police, les pompiers et la brigade des gazomètres. — Sans blague ?

Dame c'est point des rigolades que j'vous cause ; même qui a ben failli avoir de la casse à la sortie, quand c'est que les paysans vont défilant en cortège, sur la tombe du Poilu inconnu, sous l'Arc de Triomphe. Y a eu des coups de poings et des assommades, rapport que le « Service d'Ordre » devait empêcher toute manifestation sur la voie publique.

La combine des « flics » dans des réunions pareilles, c'est de noyauter les bonhommes qui sortent et des diriger, par petits groupes, dans tout les directions, vers les quartiers éloignés. Avec des paysans, qui connaissent point la capitale, leur combine n'est que pus aisée et y rigolent d'un bon cœur de ces p'tits tours de passe-passe. Quand c'est qu'on cherche à rouspéier, on à leur résister, alors y'vous passant « à tabac » et vous conduisant au poste.

N'empêche que le 28 novembre, y a de solides gars, de la campagne, qu'étant guère décidés à se laisser « labasser » et qu'ont réussi tout même à manifester dans les rues, à crier aux Parisiens, que la déflation de leurs produits était faite, qui sont des régions productrices de cidre, par l'achat de 100.000 hectolitres d'alcool pur qui devra être acheté, soit directement à la propriété, soit aux industriels qui justifieront avoir payé les matières premières à un cours déterminé.

» Pour l'avenir, les mesures envisagées consistent :

1° Dans l'interdiction de toute plantation nouvelle autre que celle nécessaire pour assurer la consommation familiale et l'entretien normal des vignobles ;

2° Dans la prohibition de la vente des cépages d'hybrides producteurs directs dont la liste sera arrêtée par un décret rendu en Conseil des ministres ;

3° Dans l'obligation faite aux viticulteurs qui possèdent une superficie de vignes supérieure à 10 hectares, de procéder à des arrachages suivant une forme progressive ;

4° Dans l'interdiction applicable dès maintenant de livrer à la vente des vins d'hybrides et en particulier du « Noah ».

Enfin, les pénalités manifestement insuffisantes prévues par les textes actuels pour le trafic des vins anormaux seront renforcées d'une manière sensible.

Le Gouvernement compte que ces moyens mis en œuvre permettront au marché des vins de retrouver, sans préjudice pour le consommateur, la stabilité qui est indispensable pour assurer l'existence des populations viticoles en France et en Algérie.

maître Jeannot

Achetez vos Machines Agricoles au Syndicat

VOUS VOUS ASSUREZ
LES MEILLEURS PRIX
LES MEILLEURES MARQUES

Vous soutiendrez aussi l'organisation syndicale qui sauvegarde vos intérêts !

Soignons nos Pommiers et Poiriers pour obtenir des fruits sains et abondants

Si nos arboriculteurs soignent avec diligence leurs plantations fruitières, veillent au bon emballage et à la présentation de leurs fruits, c'est parce qu'ils ont à lutter contre la concurrence étrangère, plus redoutable que jamais, l'étranger nous envoyant de beaux fruits sains, d'aspect séduisant, homogènes comme taille, forme et couleur, à des prix relativement bas... Mais les arboriculteurs ne sont pas légion et nous voulons parler des pommiers et poiriers de nos fermes, ceux que nous rencontrons partout dans nos champs, nos prés, nos vergers.

Combien peu de cultivateurs soignent convenablement leurs arbres, qu'il s'agisse de fruits à cidre ou à couteau ! Combien voyons-nous, çà et là, des arbres trop vieux, improductifs, surchargés de branches, manquant d'air et de lumière, recouverts de mousses, de lichens, de vieilles écorces, réceptacles de quantités de larves, de chenilles et parasites destructeurs de récoltes !

Le pommier est l'arbre auquel on accorde le moins de soins ; on l'abandonne à lui-même et, par là, ses rendements sont insuffisants, ses fruits véreux ou tachés. On doit, au contraire, appliquer aux jeunes arbres, durant une dizaine d'années, une taille de formation, leur conserver une forme à peu près régulière, en raccourcissant les branches trop vigoureuses. Pour leur donner éclairage et aération, à l'intérieur, il faut supprimer les branches qui s'entrecroisent, se gênent et nuisent au bon développement des rameaux à fruits. Supprimer aussi, par des coupes bien nettes, les branches desséchées, les gourmands, les vieux chicots.

Les insectes et les maladies cryptogamiques causent chaque année des dégâts considérables. Les fruits véreux, tavelés, déformés, ont une valeur marchande très amoindrie. D'où la nécessité de faire des traitements qui assureront des récoltes abondantes, des fruits sains, et augmenteront la longévité des arbres. Ces traitements consistent :

1° EN TRAITEMENTS D'HIVER, dans le but de détruire les insectes suçant les écorces (cochenilles ou kermès), les œufs d'hiver de nombreux insectes, l'anthracnose ainsi que les champignons qui s'attaquent au bois ; les mousses et lichens, qui nuisent à la vigueur des arbres. Ils doivent être faits au moment du repos de la végétation, c'est-à-dire de novembre à fin février.

2° TRAITEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, au moment de la floraison, pour détruire la pyrale des pommiers (ou carpocapse), la tavelure, les chenilles fileuses, araignées, effeuillantes, les petits coléoptères du feuillage, etc... Ces traitements sont à base de sulfate de cuivre, d'arséniate de plomb ou de chaux. Conformément au décret de 1916, les arséniaux s'emploient à la chute des pétioles. Dans les cas graves, un second traitement arsenical peut être appliqué quinze jours après le précédent. On peut se servir ensuite de bouillies nicotiniées ou de pyréthres.

De nombreuses régions fruitières appliquent, avec succès, ces divers traitements. Ne devons-nous pas suivre leur exemple en Loire-Inférieure ? Nous ne sommes plus à la période des essais, ni des tâtonnements, ces traitements d'hiver et de printemps ayant fait LEURS PREUVES partout, en France et à l'étranger ! Il nous suffit de les divulguer, de les rendre les plus économiques pour nos petites et moyennes exploitations.

C'est dans ce but que notre Syndicat de défense permanente contre les ennemis des cultures (dont le siège est 2, rue Scribe, à Nantes) a entrepris, depuis trois ans déjà, des séries de démonstrations à travers le département. Ces démonstrations ont été suivies avec intérêt par de nombreux cultivateurs, qui en ont fait leur profit. Que les autres les imitent.

Comme APPAREILS, les petits pulvérisateurs à dos, type vigneron, peuvent être utilisés pour les jar-

dins, ou par les petits propriétaires n'ayant que quelques arbres à traiter. Ils peuvent y adapter une lance bambou pour atteindre le sommet des branches. Certains constructeurs font des pulvérisateurs à dos, à pompe centrale et à pression. Mais cette tâche nécessite souvent le remplissage de l'appareil, car il faut 20 à 25 litres de solution pour un pommier de bonne taille.

En moyenne et grande culture, il faut un système de pulvérisateur sur broquette, ou sur charriot, ou encore une pompe indépendante, que l'on puisse déplacer aisément dans une charrette, avec les baquets pour la solution, les tuyaux, etc... Nous ne parlons pas des gros appareils à moteur, dont les prix atteignent quelques billets de mille et qui viennent aux entrepreneurs, aux syndicats ou aux grandes exploitations fruitières.

Quant au prix de revient, en utilisant l'huile d'antracène émulsionnée, à raison de 8 litres pour 100 d'eau, le prix ressort environ à 3 fr. par arbre pour une moyenne de 20 litres de solution.

peuvent être utilisés pour les jar-

dins, ou par les petits propriétaires n'ayant que quelques arbres à traiter. Ils peuvent y adapter une lance bambou pour atteindre le sommet des branches. Certains constructeurs font des pulvérisateurs à dos, à pompe centrale et à pression. Mais cette tâche nécessite souvent le remplissage de l'appareil, car il faut 20 à 25 litres de solution pour un pommier de bonne taille.

En moyenne et grande culture, il faut un système de pulvérisateur sur broquette, ou sur charriot, ou encore une pompe indépendante, que l'on puisse déplacer aisément dans une charrette, avec les baquets pour la solution, les tuyaux, etc... Nous ne parlons pas des gros appareils à moteur, dont les prix atteignent quelques billets de mille et qui viennent aux entrepreneurs, aux syndicats ou aux grandes exploitations fruitières.

Quant au prix de revient, en utilisant l'huile d'antracène émulsionnée, à raison de 8 litres pour 100 d'eau, le prix ressort environ à 3 fr. par arbre pour une moyenne de 20 litres de solution.

Avec les produits colorants (Ivercol, etc...) ou la « Nivossine », nous approchons du prix de 3 fr. 50 par grands arbres traités. Les quantités de bouillie diluée, à pulvériser, sont bien moins élevées pour les petits arbres de nos jardins. Il faut compter environ : 1 litre pour les U simples et cordons de 2 m ; 3 litres pour les fuseaux ; 5 litres pour les petites formes de plein vent ; 8 à 15 litres pour les formes moyennes.

Dans ces quelques prix de revient nous ne faisons entrer ni l'amortissement de l'appareil, ni le coût de notre main-d'œuvre... Hélas ! s'il fallait en tenir compte, on ne soignerait plus nos arbres, on renoncera à bien des cultures !

R. FAIVRE.

Congrès de la Production Laitière

Le Congrès de la production laitière, organisé par la Confédération Générale des Producteurs de Lait, s'est tenu les 28 et 29 novembre 1934.

Plus de 700 délégués représentaient toutes les organisations de la production laitière française.

Le Congrès était présidé par M. Robineau, président de la Confédération Générale des Producteurs de Lait, et M. de Crazannes, président de la Fédération des Coopératives laitières.

A l'issue du Congrès, la résolution suivante a été adoptée par acclamation :

« Considérant que la production laitière, qui représente dans l'économie nationale une valeur annuelle totale de 13 milliards de francs et dont l'importance sociale est dans nos campagnes capitale puisque c'est elle qui chaque mois apporte à la famille paysanne les moyens quotidiens d'existence, subit, après le blé, la viande, le vin, une crise qui menace profondément l'équilibre économique et social de notre pays. »

« Considérant que la Commission de la lutte contre la vie chère, présidée par MM. Herriot et Tardieu, après avoir examiné la situation de cette production au cours de la campagne 1933-34, avait constaté qu'il était impossible qu'une nouvelle baisse des prix du lait puisse être envisagée, qu'il fallait en-

visager la crise qui la menaçait, qu'ajoutée à la baisse des prix des autres produits agricoles, la baisse des prix du lait serait pour nos campagnes un désastre. »

« Considérant que depuis cette date et depuis la publication de ce rapport le désastre est venu. »

« Considérant qu'en plein hiver, les prix du lait à la production s'effondrent en moyenne à 15 % de moins par litre que l'année dernière à pa-

reille époque et ne dépassent guère le coefficient 4 par rapport à 1913.

» Considérant qu'au cours de cet hiver la production nationale souffrira largement au besoin de la consommation et notre marché, continuant à être affaibli par la concurrence étrangère, l'arrivée de la production de la fin de l'hiver dès le mois de mars 1935 entraînera une véritable catastrophe des prix.

» Considérant que cette situation, due en grande partie à l'absence d'une politique agricole d'ensemble de défense de notre marché intérieur et de valorisation de nos produits agricoles, est encore aggravée par la lourde menace que fait peser sur notre production laitière le problème des relations franco-allemandes au sujet de la barre qui achète à notre production laitière 100.000 litres de lait par jour, 40.000 quintaux de fromages et 50.000 quintaux de beurre par an.

» Considérant que la production laitière est le fait, pour 78 % en quantité et 92 % en nombre, des petits paysans et qu'elle joue un rôle capital dans la puissance d'achat du marché intérieur.

» Décide de demander solennellement au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour sauver une production capitale pour la vie du pays ;

» Demande la dénonciation immédiate de l'accord franco-suisse, condition de la suppression indispensable des importations de fromages et laits concentrés.

» Le Congrès demande qu'en attendant cette dénonciation le contingent du 1^{er} trimestre ne soit fixé que pour le mois de janvier à un chiffre ne pouvant pas dépasser pour les fromages 8.000 quintaux et que le contingent final du 1^{er} trimestre soit

POUR VOS SOINS DENTAIRES

Pas de discours. Maison de confiance
Prix imbattables à qualité égale
Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.
Nous soignons les Ass. sociaux au tarif
DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

fixé en tenant compte des résultats
des négociations commerciales fran-
co-allemandes au sujet du régime
économique de la Sarre.

Le Congrès demande à ce sujet
que la question des exportations de
lait en Sarre, en cas de retour de la
Sarre à l'Allemagne, soit considé-
rée comme le problème agricole ca-
pital des prochaines négociations et
que l'économie du lait français en
Sarre soit garantie par des accords
précis émanant de l'Allemagne et
Chambres d'Agriculture de la Mo-
selle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin,
le contrôle des exportations.

Le Congrès demande au Gouver-
nement de prendre immédiatement
les travaux du Congrès sur l'organi-
sation et la défense du projet de loi
à déposer d'urgence et à faire voter
par les Chambres en même temps
que les projets sur le blé et le vin.

Le Congrès tient à rappeler que
toutes les organisations laitières ont
avertis à diverses reprises d'une ma-
nière solennelle les Gouvernements
successifs, de la gravité de la crise
laitière et des dangers qui menacent,
à travers elle, notre classe paysanne.

Le Congrès a été unanime à de-
mander au Gouvernement la mise
en œuvre d'une politique des ma-
tières grasses tendant à la revalori-
sation des productions coloniales
métropolitaines des matières gras-
ses.

Il demande notamment que la
production de la margarine soit sé-
vèrement réglementée de manière à
n'utiliser que des produits métropo-
litains ou coloniaux, que dans le
cas où cette réglementation appa-
raitrait comme impossible la pro-
duction de la margarine soit conti-
nuée à un niveau sensiblement
égal à la production d'avant guerre
et que la production coloniale des
matières grasses et le prix des huiles
soient revalorisés.

1° Par l'application stricte aux
huiles et à la margarine des prescrip-
tions de la loi du 6 août 1933 sur la
qualité et l'origine des matières
grasses et des margarines;

2° Par le vote immédiat de la
Chambre de la proposition de loi
Cayrol, relevant les droits de douane
sur les graines oléagineuses et les
huiles.

Il espère que le Gouvernement
voudra bien reconnaître enfin l'im-
portance primordiale de la produc-
tion laitière et mettre en œuvre les
mesures immédiates de protection
indiquées en même temps qu'il réali-
sera l'œuvre d'organisation qui est
indispensable au salut de la produc-
tion laitière et du pays.

Dans les terriers des Rats Mettez des appâts au VIRUS ROUGE Vous sauvez sans danger POULES et LAPINS

Comment établir une ration équilibrée

Les aliments, infiniment nombreux
en apparence, peuvent se réduire à
quatre grandes catégories : les matières
azotées, les matières grasses, les hydro-
carbures et les sels minéraux.

Les matières azotées sont des ali-
ments plastiques qui servent à la
construction du corps au moment de
la croissance, et à son entretien. Rien
de plus naturel, puisque la viande est
constituée essentiellement par l'azote.

Les hydrates de carbone ne contiennent
pas d'azote. Ils sont brûlés dans les
muscles et donnent de l'énergie.
C'est pourquoi on les appelle les ali-
ments dynamogènes.

Les corps gras sont très riches en
carbone et ne renferment pas d'azote.
Ils remplissent le même rôle que les
hydrates de carbone.

Les sels minéraux servent surtout à
la constitution du squelette.

Pour alimenter convenablement les
animaux, il faut leur donner une ra-
tion équilibrée qui contienne, en pro-
portion déterminée, tous les éléments
que nous venons d'énumérer.

Les produits généralement récoltés
sur la ferme étant tous pauvres en
matières azotées, l'éleveur se trouve
dans l'obligation de se procurer un
aliment complémentaire.

Parmi ceux qui sont offerts sur le
marché, lequel faut-il choisir ? — Le
riz ? — Riche en hydrate de carbone,
pauvre en azote, sa composition moyen-
ne est la suivante : 78 % de matières
hydrocarbonées, 6,7 % de matières azo-
tées, et seulement 0,4 % de matières
grasses.

Le blé ? — Mieux équilibré que le
riz (69 % d'hydrocarbonées, 12,1 %
de matières azotées), il ne contient, por-
tant, que 1,9 % de matières grasses.

Par contre, le tourteau d'arachide
est à recommander pleinement. Il est
très riche en azote. Sa composition
moyenne est : 44,05 % de matières azo-
tées, 7,2 % de matières grasses et
23,8 % d'hydrocarbonées.

Grâce à la présence des graisses qui
facilitent la complète assimilation de
l'azote, le tourteau d'arachide est l'al-
iment complémentaire azoté le plus
intéressant.

En utilisant convenablement, l'éle-
veur sera toujours satisfait des résul-
tats.

Les Moteurs Electriques à la Ferme

Il est très intéressant de comparer
les moteurs électriques avec les
autres moteurs susceptibles d'être
employés en agriculture (moteurs à
explosions, etc.).

1° Avantages des moteurs électriques

A) Emplacement réduit : machine
petite et mécanique simple, se monte
partout, dans toutes les positions,
sur socle, verticalement contre un
mur ou un poteau, au plafond la
tête en bas, au plafond sur chaises
pendantes, sur consoles contre un
mur. Pas de combustibles ni d'eau,
seuls quelques fils et appareils de
démarage.

B) Danger d'incendie écarté : au-
cune combustion, aucun combustible,
aucune flamme ni étincelle. Si l'ins-
tallation est bien protégée en diffé-
rents endroits contre l'intensité exa-
gérée et les courts-circuits, le dan-
ger d'incendie n'existe pas.

C) Mise en marche facile : point
besoin de connaissances spéciales,
jamais plus de trois mouvements
nécessitant aucune puissance mus-
culaire à exécuter, peut donc être
mis entre les mains de personnes
faibles ou inexpérimentées. Part im-
médiatement et atteint en quelques
secondes sa vitesse de régime sans
aucun réglage.

D) Modicité des prix d'achat et de
revient.

Le moteur électrique ne comporte
pas de pièces mécaniques compli-
quées : une carcasse, un arbre sur
deux paliers, quelques assemblages
de fils, donc peu onéreux d'achat
(pour les petites puissances le quart
ou le cinquième du prix du moteur
à explosions de même puissance).
Considérer les intérêts du capital
engagé.

Peu onéreux d'amortissement, un
moteur bien calculé et bien installé
dure le double d'un moteur à explo-
sions.

Peu onéreux d'entretien : les ré-
parations sont presque nulles si le
moteur est bien monté, quelques
gouttes d'huile seulement et quelques
visites pour les poussières.

E) Surveillance extrêmement ré-
duite : s'il est bien protégé, il mar-
che tant qu'il est alimenté en cou-
rant électrique, point n'est besoin
de mécanicien-conducteur pour com-

bustible, eau, huile, etc.; ne craint
pas les agents atmosphériques (gé-
lées, grandes chaleurs).

F) Arrêts prompts et faciles, donc
économie de temps et d'argent : il
fournit la puissance à l'instant même
où on la désire et pendant stricte-
ment le temps désiré, sa facilité de
mise en marche et d'arrêt permet
donc de ne jamais marcher à vide.

G) Grande souplesse : il supporte
très facilement les surcharges, les
bonnes marques garantissent 100 %
instantané, 50 % en service uni-
horaire et 20 % en marche conti-
nue; il s'accommode de variations de
charge, parce qu'il est auto-régula-
teur.

2° Inconvénients des moteurs électriques

A) Communes non électrifiées (sur-
tout les écarts), il en existe malheu-
reusement encore. Cet inconvénient
tendra de plus en plus à disparaître
(Plan d'équipement, subventions in-
térissantes, délais accordés aux con-
cessionnaires).

B) Communes mal électrifiées, con-
traint monophasé ou lignes insuffi-
santes. Les administrateurs et les
futurs usagers n'étant pas trop bien
au courant, les études furent parfois
assez mal faites au début. Les Muni-
cipalités et les usagers s'instruisent
et les Compagnies ont tout avantage
à donner satisfaction pour vendre
beaucoup de courant.

C) Dépendance du réseau et des
Sociétés : petit inconvénient, surtout
moral. Les Sociétés savent mainte-
nant exploiter commercialement et
commencent à comprendre les be-
soins des secteurs ruraux. Cependant
parfois encore (cas heureusement
très rares), des manques de célérité
ou de sens vraiment pratique laissent
les usagers sans courant.

Les arrêts prévus pour les diman-
ches et fêtes (entretien des lignes)
obligent à combiner les travaux en
conséquence.

Il y a donc solidarité entre usa-
gers et concessionnaires.

Cette solidarité doit être cordiale
de part et d'autre.

Grâce aux liaisons inter-Centrales,
les pannes de secteur deviennent
très rares, sauf en cas de force ma-
jeure ou d'intempéries graves.

D) Déplacements restreints : obli-
gation de rester dans le rayon de
son installation où les appareils
existent.

Ceci est une question d'installa-
tion et de mode de travail : il suffit
souvent de changer une habitude.
Exemple : au lieu d'aller trouver les
matières à travailler, il faut les
amener près des machines devant les
travailleurs (hangars agricoles au lieu
de meules en plein champ).

E) Embarras des fils conducteurs :
de longues lignes ou de longs câbles,
parfois mal calculés, obligent à cer-
taines précautions et provoquent
occasionnellement des chutes de ten-
sion et des difficultés de travail ;
dans les chantiers de battage les
câbles souples gênent certaines ma-
nœuvres.

Remèdes : installations bien étu-
diées et bien exécutées, boîtes de
jonction bien protégées (caoutchouc
durci non détérioré par les coups).

F) Grande vitesse : les moteurs
électriques courants nécessitent des
démultipliations mécaniques pour
l'entraînement de la plupart des
appareils d'intérieur de ferme. Ces
démultipliateurs (courroies, ren-
vois, engrenages, absorbent de l'éner-
gie en pure perte, mais souvent ser-
vent de « tampons » lors des « à-
coups ».

G) Vitesse constante ou ne pouvant
varier que dans des limites restreintes
: un seul ennui pour les impa-
tients ou les retardataires, une qua-
lité pour la facilité du travail et la
régularité.

J. DERUY,
Directeur du Génie Agricole,
de l'Echo des Syndicats
(Tous droits réservés.)

La Vie Syndicale

Ancenis

Dimanche 9 décembre, à 9 h. 30
du matin, Salle des Fêtes, à la Mai-
rie d'Ancenis, conférences par MM.
Moreau et Vinet, directeurs de la
Station Oenologique régionale d'An-
gers, sur les procédés de vinifica-
tion, M. R. Faivre parlera de la si-
tuation viticole actuelle et de la
défense des nos vignobles.

Tous les viticulteurs de la région
ancennienne tiendront à y assister.

Saint-Hilaire-de-Chaléons

Dimanche 23 décembre, à 11 h.,
à l'issue de la grand-messe, Salle des
Eaux, à Saint-Hilaire-de-Chaléons,
conférence par M. R. Faivre, sur la
défense des agriculteurs et les lois
actuelles.

Tous nos adhérents sont priés d'y
assister et d'y amener leurs amis.

Aux Vignerons du Syndicat "Sèvre et Maine"

Les membres du bureau du syn-
dical Viticole d'Ancenis et de la région
invitent aimablement leurs cama-
rades du Syndicat de « Sèvre et
Maine » à venir goûter leurs vins
pendant la Foire aux Vins d'Ancenis,
les 15, 16 et 17 décembre.

Nous sommes certains que cet
appel cordial sera entendu.

QUARTIER DU LION-D'OR

Vers la vie moins chère

Un rayon de vente au détail vient
d'être installé dans les Entrepôts
d'alimentation FERNAND GUILLEAULT,
81, route de Clisson. Vous y trouverez,
Madame, à des prix très réduits, des
produits de toute première qualité et
de première fraîcheur. Vous n'oublierez
pas surtout de demander la spécialité
de la Maison, le Café frais grillé
Negrett, d'une finesse et d'un arôme
incomparables.

Machines Agricoles

Ecrémeuses

Nouveaux modèles robustes, munis
des derniers perfectionnements. Con-
struction soignée, la seule avec bassin
d'huile intégral. Ecrémage parfait.
Certificat de garantie de 10 ans.

80 litres, bassin central...	895 fr.
115 — — — — —	1.040 »
115 — bassin déporté...	1.120 »
150 — — — — —	1.340 »
225 — — — — —	1.720 »

Remise intéressante à nos adhérents.

Réparations et pièces de rechange
assurées par le Syndicat, à Nantes.

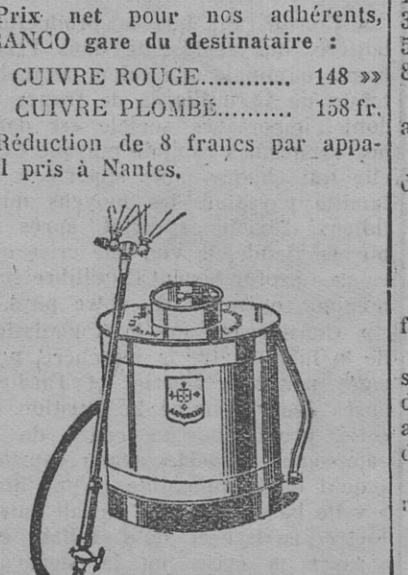
Nous nous chargeons de faire ré-
parer et de fournir les pièces de
toutes marques d'écérmeuses.

Pulvérisateurs à dos

Indispensables dans toute exploi-
tation ; pour le traitement des arbres
fruitiers, la destruction des mau-
vaises herbes dans les blés, la lutte
contre le doryphore, le traitement
de la vigne, la désinfection des
étables, écuries, etc... Contenance
15 litres, fabrication très robuste.

Prix net pour nos adhérents,
FRANCO gare de destination :
En CUIVRE ROUGE..... 148 »
En CUIVRE PLOMBÉ..... 158 fr.

Reduction de 8 francs par appa-
reil pris à Nantes.



Nous pouvons fournir en supplé-
ment :

Rampe plombée à 3 jets pour
l'acide 26 fr.
Lance cuivre avec jet à arc... 19 »
Lance cuivre avec jet Gobet
pour arbres fruitiers, vigne,
pommes de terre, etc..... 14 »

Prix net, marchandise prise à
Nantes.

Autres lances et jets, nous consulter.

Barattes métalliques

Munies d'un thermostat formant
corps avec l'appareil, permettant l'été
de la remplir d'eau fraîche et d'obte-
nir un beurre absolument ferme.
L'hiver on y met de l'eau tiède pour
ramener la température de la crème
à environ 15 ou 16 degrés. Celle-ci
est mise en mouvement par six
palettes.

Contenance	14 litres.....	108 fr.
—	18 — — — — —	116 »
—	22 — — — — —	120 »
—	30 — — — — —	174 »
—	40 — — — — —	189 »

Prix départ Nantes et remise à
nos adhérents.

Barattes en chêne

BARATTES FIXES à double vi-
tesse, tonneau chêne premier choix.
Fabrication soignée, marche garan-
tie.

10 litres, 175 fr.; 20 litres, 185 fr.;	
30 litres, 200 fr.; 40 litres, 220 fr.;	
50 litres, 245 fr.; 60 litres, 275 fr.;	
80 litres, 320 fr.; 100 litres, 350 fr.;	

Prix départ usine. — Remise aux
adhérents.

BARATTES CULBUTANTES

sur demande depuis 400 francs départ.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en
fer, moyeux fonte et rayons fer plat.
Grande robustesse. Ces rouleaux
sont livrés avec limonière, ou sur
demande, avec timon. Ils peuvent
aussi être munis d'un décrotoir et
d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage
rapide des moyeux intérieurs.

Largeur	Diam	POIDS MOYEN
de travail	6"30	0"50 0"60 0"65
1"40	285 k.	
1"60	305 k. 315 k. 360 k. 385 k.	
1"80	320 k. 335 k. 385 k. 415 k.	
2"00	340 k. 355 k. 405 k. 440 k.	
2"20	355 k. 365 k. 435 k.	

Prix au kilo : 1 fr. 75 départ usine.

Remise à nos Adhérents.

Buanderies

En tôle d'acier
de 3 "/8", ne
craignant ni
chocs ni coups
de feu. Chauffe
plus vite que les
buanderies en
fonte et brûle
tous combusti-
bles. Elles peu-
vent aussi servir
pour la préparation
de la nourriture des animaux. Cha-
que buanderie est livrée avec tuyaux.

N°	Conten.	Prix galvanisées	Prix fonte
1	50 lit	260 fr.	35 fr.
2	60 —	295 »	39 »
3	70 —	315 »	40 »
4	80 —	330 »	43 »
5	100 —	385 »	48 »
6	125 —	440 »	53 »
7	150 —	475 »	58 »
8	175 —	515 »	62 »
9	200 —	545 »	67 »

Toutes contenances supérieures sur
demande.

Ces prix s'entendent départ usine.

Remise à nos adhérents.

Hache-Paille

A bras sur 4 pieds bois

N° 4 Bouche 130 m/m débit 50 k. 265 »	
N° 5 — 195 m/m — 90 k. 365 »	
N° 6 — 197 m/m — 90 k. 435 »	
N° 7 — 210 m/m — 100 k. 450 »	

Au manège ou au moteur, pieds fonte

N° 11 Bouche 197 m/m débit 190 k. 515 »

N° 13 — 210 m/m — 240 k. 530 »

Prix départ usine et remise à nos
adhérents.

Ronces galvanisées

Deux picots	Quatre picots
Écart.	Écart.
11 cm.	11 cm.
13 15 20 16 60	15 20 18 »
14 15 20 16 60	16 80 19 80
15 17 70 19 40	19 80 24 70
16 20 80 24 »	23 50 26 90

Prix net du rouleau de 100 mètres,
départ usine ; ou départ Nantes, avec
majoration de 1 franc par rouleau,
suivant sortes demandées et dispo-
nibilités.

HANGARS AGRICOLES

TOUT ASIER

Renseignements
gratuits

12 Modèles
différents

Pour vos
HANGARS, GRILLES,
CLOTURES,
CLAPIERS, etc.

consultez-nous
au Syndicat.

Pour vos
HANGARS, GRILLES,
CLOTURES,
CLAPIERS, etc.

consultez-nous
au Syndicat.

Pour vos
HANGARS, GRILLES,
CLOTURES,
CLAPIERS, etc.

consultez-nous
au Syndicat.

Pour vos
HANGARS, GRILLES,
CLOTURES,
CLAPIERS, etc.

consultez-nous
au Syndicat.

Tonnes à Purin

ou à eau, voie normale ; crochets
d'attelage au bout des limons. En tôle
d'acier de 3 "/8", fonds emboutis, ro-
binet droit ou coudé, au choix. Tous
modèles entièrement galvanisés après
fabrication. Construction irréprocha-
ble. Se font en trois types :

Contenance	Economique	Idéal R. F.	Idéal
en litres	roues fer	roues fer	roues fer
400...	1.340 fr.		
500...	1.355 »	1.605 fr.	1.740 fr.
600...	1.430 »	1.655 »	1.790 »
700...	1.595 »	1.875 »	2.005 »
800...	1.640 »	1.915 »	2.050 »
1.000...	1.710 »		

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres
à l'heure, sans clapets, corps en cui-
vre, regard pour visite instantanée.
2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 30
tube d'aspiration avec crépine :
690 fr. en supplément. Ou pompe
« Rhône » en tôle galvanisée : 445 fr.
en supplément.

Remise à nos adhérents. Port rem-
boursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Fils de Fer

Fils galvanisés, spéciaux pour vignes,
en bottes irrégulières.

N°	14 (35" environ au kilo).	176 fr.
N° 15 (30" — — — — —)		172 »
N° 16 (25" — — — — —)		167 »
N° 17 (20" — — — — —)		165 »

Ces prix s'entendent nets, sans
remise, pour nos adhérents et DE-
PART USINE.

Pour les fils de fer PRIS A NAN-
TES, majoration de 10 fr. par 100 kil.

Pour bottes réglées à 5 kilos, ma-
joration de 5 fr. par 100 kilos.



Création d'une petite Pépinière fruitière pour les besoins de la Ferme

Le Pêcher en pépinière

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 3 Décembre 1934

ANIMAUX	Aucun	Veaux	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
Bœufs.....	3.742	3.100	5 50	4 50
Vaches.....	2.073	1.920	5 30	4 00
Taureaux.....	430	420	4 30	3 70
Veaux.....	1.696	1.550	8 30	6 60
Moutons.....	10.095	9.600	14 50	10 00
Porcs.....	2.275	2.275	5 28	5 00

Du Jeudi 6 Décembre 1934

Bœufs.....	1.672	1.400	5 50	4 50
Vaches.....	1.114	950	5 30	4 00
Taureaux.....	300	285	4 20	3 60
Veaux.....	1.912	1.760	8 20	6 50
Moutons.....	6.077	5.600	14 30	9 80
Porcs.....	2.297	2.297	5 00	4 72

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.715. — Maine-et-Loire, 170; Sarthe, 320; Mayenne, 245; Loire-Inférieure, 185; Indre-et-Loire, 50; Deux-Sèvres, 40; Vienne, 105; Vendée, 310.
VEAUX : 1.696. — Maine-et-Loire, 70; Sarthe, 375; Indre-et-Loire, 55.

L'Alimentation des Animaux et le grain germé

Le problème de l'alimentation du bétail a toujours été le souci constant de l'éleveur et du cultivateur. Il faut donner aux bêtes un aliment qui ait à la fois un certain volume et qui soit suffisamment substantiel. Le foin remplit assez bien ces deux conditions, mais c'est un aliment d'une nature peu riche, dans lequel l'aliment substantiel est en faible proportion. De plus, sa valeur nutritive varie considérablement d'une année à l'autre et va toujours en diminuant du commencement de la récolte à la fin de son utilisation. Or, pour entretenir les animaux en bonne santé, il faut que leur ration soit régulière, tant au point de vue volume qu'au point de vue quantité, et l'on obtient jamais les mêmes résultats avec du mauvais foin, même donné en grande quantité, qu'avec du bon foin.

La valeur du fourrage est d'ailleurs difficile à apprécier, si bien que le cultivateur et l'éleveur sont sans cesse préoccupés par la « ration correcte » qu'il faut donner aux bêtes. Il en serait autrement si l'on pouvait trouver un aliment d'une qualité régulière, ne manquant jamais et se conservant bien, d'une digestibilité parfaite et d'un prix de revient avantageux. Or, cet aliment existe et le bétail en est très friand : c'est le grain germé « à point ».

Quand on donne du grain sec aux animaux, il peut très bien traverser tout le tube digestif, et ressortir absolument intact, et être ensuite semé en terre : il germera et se transformera en plante. Ce qui prouve bien que la graine à l'état sec n'est pas faite pour nourrir directement les animaux. Même l'avoine que l'on donne au cheval n'est assimilée que dans la proportion de 60 % ; donc pour un kilogramme d'avoine qu'il mange, le cheval en rejette au moins 400 grammes ; argent perdu, sans parler de fatigue inutile imposée au tube digestif de l'animal.

Au contraire, si cette même graine est germée « à point », c'est-à-dire amenée par un moyen quelconque au moment où l'amidon est sous l'action des diastases qui facilitent la digestion, elle sera tout à fait digérée et assimilée par l'animal.

De plus, elle est, des végétaux, celle qui contient toutes les vitamines connues à ce jour ; on ne connaît pas, pour le moment, de producteur de vitamines plus puissant que la graine germée « à point ».

Comme les animaux ont une très grande avidité pour les graines germées « à point » dont l'odeur les attire, il est très facile de leur en faire consommer une grande quantité. On remarque alors son action bienfaisante : accroissement rapide du sujet, augmentation de poids, action antirachitique, augmentation chez le fœtus du développement des tissus générateurs du sang, accélération de la formation des cellules reproductrices, suppression de la

stérilité ; elle empêche le scorbut et les maladies nerveuses, facilite la digestibilité des féculents, lutte efficacement contre les maladies d'origine alimentaire qui sont la cause de tant de pertes d'animaux, et elle augmente la longévité de l'être vivant.

La graine germée « à point » est donc l'aliment idéal et complet. Le cultivateur et l'éleveur en remarqueront rapidement les heureux effets. Ils auront vite fait de reconnaître que la graine germée « à point » est la meilleure nourriture, parce qu'elle est toujours également nourrissante et permet d'établir facilement les rations convenables. Elle simplifie donc le travail de l'éleveur et restreint dans de grandes proportions les graves préoccupations que donne l'alimentation du bétail.

Par exemple, en faisant germer des graines de légumineuses et en les mélangeant à du blé ou de l'avoine germés, on obtient un aliment complet qu'on peut facilement rendre plus ou moins nourrissant en changeant les proportions de légumineuses ou de céréales.

C'est un aliment qui peut être donné toute l'année et qui, l'hiver, remplace avantageusement le foin et les betteraves. On a intérêt à en donner le plus possible : il en résulte une grosse économie d'argent et une parfaite réussite dans l'élevage.

Pour engraisser les animaux, les graines germées « à point » conviennent mieux qu'aucun autre aliment : les oies, les canards, les dindes, les poulets gavés avec cette graine restent un tiers moins de temps à être engraisés, et la qualité de la chair et des foies est meilleure.

Le cultivateur peut nourrir exclusivement tous ses animaux à la graine germée « à point » et à la paille : il peut être assuré de n'éprouver aucune déception.

Voici l'utilisation du blé inventé qui sera la proie des charançons et de nombreux autres agents de destruction, de l'avoine, du seigle, du sarrasin et du maïs récoltés en trop grande quantité.

1 litre de blé donne 2 litres de blé germé « à point ».
1 litre d'orge donne 2 l. 90 d'orge germé « à point ».

1 litre d'avoine donne 2 l. 35 d'avoine germée « à point ».
1 litre de seigle donne 1 l. 85 de seigle germé « à point ».

1 litre de sarrasin donne 1 l. 69 de sarrasin germé « à point ».

Du fait de la digestibilité parfaite de la graine germée « à point » on économise une quantité de graines atteignant facilement la moitié de celle employée ordinairement. De la rapidité avec laquelle les animaux assimilent cette nouvelle nourriture fait gagner un temps important sur la durée de l'élevage. Le rendement de l'exploitation se trouve par conséquent grandement augmenté.

Dernière Heure

Les Producteurs de Blé protestent contre le projet gouvernemental

Les Comités directeurs de l'Association générale des Producteurs de blé et l'Union nationale des Coopératives agricoles de vente et de transformation du blé, sous la présidence de MM. Pointier et du Fou, se sont réunis hier pour examiner le nouveau projet du gouvernement sur le blé.

A l'unanimité de plus de 200 délégués des Chambres d'agriculture et groupements agricoles les plus importants de toutes les régions, l'assemblée a protesté contre les tendances du projet gouvernemental élaboré sans consultation des organisations professionnelles agricoles.

Elle a constaté qu'à la suite des déclarations du président du Conseil la situation du marché s'est considérablement aggravée depuis quinze jours par un arrêt brusque de toute transaction.

L'assemblée, favorable, une fois de plus, au retour à la liberté mais après assainissement effectif du marché, s'est déclarée hostile à un projet qui, dans sa forme actuelle, rétablit, prochainement, la liberté sans garantie suffisante quant à la réabsorption des excédents. Elle a protesté contre la rupture des engagements pris à l'égard des producteurs et des groupements agricoles qui aggravent d'une crise de confiance le désordre actuel, menaçant ainsi, pour le présent et pour l'avenir, tout l'effort d'organisation professionnelle qui reste le seul barrage contre l'étatisme.

Favorable à la thèse d'un sacrifice demandé aux producteurs pour résorber les excédents, elle a protesté contre les modalités envisagées qui font supporter par les seuls producteurs la charge d'une politique ayant pour objectif essentiel la baisse du prix du blé.

Elle a protesté contre un projet qui, sous le prétexte de liberté, supprime la plupart des mesures de contrôle portant sur la meunerie, pour instituer un énorme appareil de réglementations sur des millions de producteurs dans des conditions absolument incontrôlables et illusoires.

L'assemblée a décidé d'attirer, par l'intermédiaire de tous les groupements agricoles, l'attention du Gouvernement et du Parlement, sur les dangers que présente le projet, dans sa forme actuelle et sur les modifications qui devraient y être apportées.

La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure a tenu sa deuxième session ordinaire le 29 novembre. Au cours de cette séance, elle a longuement étudié la situation de l'élevage et de la production laitière. Elle a également examiné les questions suivantes :

Marché du Blé. — La Chambre s'est émue de certaines paroles laissant croire au retour brutal à la liberté des transactions.

Une telle mesure mettrait en situation très difficile nos coopératives qui ont contracté des obligations importantes vis-à-vis de la Banque de France et du Crédit Agricole, de France et de la production laitière. Elle a également examiné les questions suivantes :

Marché du Blé. — La Chambre s'est émue de certaines paroles laissant croire au retour brutal à la liberté des transactions.

Une telle mesure mettrait en situation très difficile nos coopératives qui ont contracté des obligations importantes vis-à-vis de la Banque de France et du Crédit Agricole, de France et de la production laitière. Elle a également examiné les questions suivantes :

Marché du Blé. — La Chambre s'est émue de certaines paroles laissant croire au retour brutal à la liberté des transactions.

Une telle mesure mettrait en situation très difficile nos coopératives qui ont contracté des obligations importantes vis-à-vis de la Banque de France et du Crédit Agricole, de France et de la production laitière. Elle a également examiné les questions suivantes :

T. S. F., pluies et sécheresse

« La pluie ?... hé bé, c'est à cause de la T. S. F. !... »

C'est ainsi, il y a quelques années, que des gens... bien informés, réglaient la question des pluies persistantes, du détraquement des saisons, etc. Et sans doute est-ce, aussi bien, comme les langues d'Esopo, la T. S. F. qui est cause de la sécheresse que nous a valu l'été de 1934 ?

Et malgré la contradiction vraiment exagérée qui en découle, les « connaisseurs », pour perplexes qu'ils soient, recherchent-ils encore l'argument capable de leur servir de liaison ?

Qu'ils fassent attention pourtant : pour peu qu'ils persistent, cette vérité deviendra bien vite officielle et nous entendrons alors, du haut de la Tribune, un financier, compétent et distingué, réclamer aux malheureux sans-filistes des taxes nouvelles.

En attendant, faisons nous les Parisiens, et quand il pleut, laissons pleuvoir.

Essayons plutôt de voir ce qu'il en est, et quelle influence est celle de la T. S. F. en matière de pluie ou de beau temps.

La météorologie, qui est en passe de devenir une science exacte, nous a depuis longtemps expliqué ce qu'est une dépression barométrique.

On sait, nous dit-elle, que les dépressions qui viennent visiter nos régions, prennent naissance près des côtes d'Amérique, dans le voisinage de l'Equateur et aux abords de la « Mer des Sargasses » qui a tant effrayé les compagnons de Christophe Colomb.

Les dépressions, dont la face supérieure a la forme d'un vaste entonnoir, sont d'énormes tourbillons atmosphériques. Leur centre, ou point le plus bas, correspond à la plus basse pression barométrique.

Les vents tourment autour de la ligne verticale passant par ce centre, à peu près concentriquement, et dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre.

Un centre de dépression se déplace à une vitesse plus ou moins grande, sur une trajectoire orientée approximativement vers le Nord-Est, c'est-à-dire dirigée vers l'Europe.

La direction du vent sur une région déterminée dépend donc principalement de la position relative du centre de la dépression passant à une certaine distance.

C'est pour cette raison que des pluies se produisent en France quand une dépression s'approche des Iles Britanniques.

Les vents de Sud à Ouest (vents de suroît chargés d'humidité recueillie en mer) sont en effet des vents amenant la pluie.

Inversement, les vents du Sud-Est au Nord sont des vents secs, appelés vents de bise ou vents de terre.

Plus la marche d'une dépression est lente et plus le régime établi pour une région est durable. Si donc, en période de sécheresse, une dépression stationne vers le Sud (Méditerranée ou Algérie), le régime persistera jusqu'au passage vers le Nord d'une autre dépression amenant vers la France des vents de Sud-Ouest.

L'Office National Météorologique publie, chaque jour, un Bulletin indiquant pour l'Atlantique Nord la position des lignes d'égale pression, ou isobares, et la direction de leur trajectoire.

Ce Bulletin permet la prévision du temps probable pour une durée d'autant plus étendue que la vitesse de déplacement des dépressions qu'il indique est plus faible.

C'est grâce aux renseignements transmis par T. S. F. par les observateurs, navires en mer, etc., que le Bulletin prend de jour en jour une valeur plus grande et plus précise.

Mais la cause initiale de la formation des dépressions, liée d'abord à divers facteurs d'ordre astronomique ou saisonnier, d'ordre thermique ou hygrométrique, et à d'autres

phénomènes qui échappent encore aux recherches de la science.

Ces phénomènes, d'ordre électrique sans doute, ne peuvent, à mon avis, que mettre en jeu des puissances énormes et doivent, en outre, exiger une forme particulière de l'énergie engagée.

Depuis Herschel jusqu'à nos jours, la météorologie a fait de grands progrès grâce aux travaux des observateurs, des astronomes, des physiciens, etc. Des éléments précis, inconnus des premiers chercheurs, ont pu être introduits dans l'établissement méthodique des lois régissant les phénomènes atmosphériques.

M. le docteur Magnan signalait tout dernièrement dans la grande presse, que l'on a reconnu l'action des rayons cosmiques dans ces phénomènes, rayons vulgarisés par les expériences du professeur belge Piccard et connus du grand public depuis l'ascension de ce savant dans la stratosphère.

Jusqu'à présent, les ondes radioélectriques paraissent n'apporter aucune perturbation atmosphérique et n'exercer aucune action sur... le baromètre.

S'il devait en être autrement, il est probable que l'énergie totale des postes radiophoniques mondiaux serait impuissante en face de l'importance des phénomènes à produire et qu'elle ne « virerait pas plus le vent » que la flamme de mon briquet n'entraînerait au Pôle Nord une débauche des glaces.

Sans-filistes, mes frères, dormez donc en paix. Si quelqu'un fait pleuvoir, ayez l'âme légère ! Vous n'êtes point coupables !... Mais ne sortez pas sans votre parapluie.

F. CHABERLOT, —
Président du Radio-Club P. O.

CONTRE LA HERNIE
un formidable ensemble d'appareils nouveaux est à votre disposition.

C'est aux Appareils CLAVERIE que l'on s'adresse dans les cas difficiles et même désespérés.

LES NOUVEAUX MODÈLES 1934 avec ou sans pelote, avec ou sans sous-cuisse, de forme et principe variables selon les cas, sont seuls capables d'apporter à tout hernieux, soulagement immédiat, certitude d'amélioration, possibilité d'une guérison définitive.

Renseignements et conseils donnés gratuitement
Etablissements CLAVERIE
234, Faub. Saint-Martin, PARIS

NANTES, 8, rue Crébillon
Un éminent Spécialiste-Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. :
St-Nazaire, mardi 11 décembre, Hôtel des Messageries (rue Ville-ès-Martin).
Châteaubriant, mercredi 12, Hôtel du Commerce.
Ancenis, jeudi 13, Hôtel des Voyageurs.

Ceintures perfectionnées
contre les Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

MODELES NOUVEAUX et EXCLUSIFS
Faires et Marchés de la Semaine
Lundi 10 décembre. — Saint-Père-en-Retz, Pontchâteau.
Mardi 11. — Boussay, Derval, Safray, Guérande, Notre-Dame-des-Landes, Saint-Gildas-des-Bois.
Mercredi 12. — Saint-Philbert-de-Grandlieu, Châteaubriant, Saint-Sulpice-des-Chênes, Guéméné-Penfao, Brazeau, Saint-Cyr-en-Retz.
Jeudi 13. — Aigrefeuille, La Chapelle-sur-Erdre, Ancenis, La Chevalerie, Lusanger, Puceul, Fay-de-Bretagne.
Vendredi 14. — Sainte-Pazanne, Missillac.
Samedi 15. — Issé, Vay, Quilly.

Economisez votre argent, votre temps, vos peines en fumant à L'HUMIGONE

C'est l'engrais organique renommé, de valeur exceptionnelle, composé complexe d'azote sous deux formes, d'acide phosphorique sous trois formes et de potasse extra pure sous deux formes, d'humus soluble, d'oxyde de chaux, d'oxygène, d'hydrogène, de carbone, de soufre et de magnésie de fer. Il n'est pas de meilleur engrais pour vos prairies et vos pâturages, pour votre vigne et pour toutes vos cultures.

Réclamez L'HUMIGONE à votre marchand d'engrais.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

114. — VIGNOBLES et PEPI-
NIERES des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel blanc n° 4986, 5409, 6980 ; Seibel rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 7053, 8745, 8748, 8916, 11803 ; Couderc 13 ; Bertille-Seyve 2846 ; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Auguste L'herrien, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

131. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

144. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES hybrides producteurs directs des meilleures variétés sélectionnées ; boutures et plants racinés ; plants extra.
Hybrides blancs : Seibel n° 880, 4986, 6468 ; Baco 22 A ; Noah.
Hybrides rouges : Seibel n° 4643, 5455 ; Baco n° 1 ; Gaillard n° 2 ; Othello. Très beaux plants greffés bien soudés et racinés, greffons sélectionnés, greffe anglaise, à la main, sur 3309 ; Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Seibel 5455. Authentiquement garantis. S'adresser à Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Prix-courant franco sur demande.

146. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés : Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard ; greffons sélectionnés. Hybrides n° 4986 blanc, 4643 roi des noirs, 5455 rouge ; Baco rouge n° 1, Baco blanc 22 A, Bertille-Seyve 450, Noah et Othello. Souscription aux plants greffés et racinés pour l'automne 1935, aux meilleures conditions possibles. S'adresser à M. Meneux Auguste, viticulteur au Guideau, La Chapelle-Basse-Mer ; 36 ans d'expérience en plants de vigne.

148. — A vendre PLANTS DE VIGNE hybrides producteurs directs racinés, en plants extras :
Blancs : Seibel 880, 4986, 5061, 5409, 6468.
Baco 22 A, Bertille-Seyve 450, Gaillard 157.
Rouges : Seibel 4643 (le Roi des Noirs), 5163, 5437, 5455, 5487, 6905, 8745 ; Baco n° 1, Bertille-Seyve 2862, Gaillard 2.

Greffés extras sur 3309 : Muscadet, Colombard.
Hybrides nouveaux : Rouges : Seibel 7053, 8745 8916.
Blanc : Seibel 10.173. Prix-courant franco.

Authenticité garantie sur facture. S'adresser chez A. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer.

153. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Croix (Maine-et-Loire) offrent PLANTS DE VIGNES greffés : Muscadet, Gros-Plant, Groslot, Pinot, Colombard, etc. ; plants extra et hybrides racinés et greffés 4986, 4643, 5409, 6468, 7053, Baco, Bertille-Seyve, Othello, etc., à de bonnes conditions.

10 Pommeiers, tiges 2 mètres, 10 à 12 cm. de tour, 120 fr. ; 8 à 10 cm. de tour, 90 fr. Poiriers basse tige variés, 40 fr. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

161. — MAISON deux pièces, cave, loge couverte en chaume, toit à porc, poulailler, jardin et une petite prairie, à louer pour la Saint-Marc prochaine. S'adresser à Mme Veuve Brazeau, Saint-Cyr-en-Retz.

162. — A affermer pour le 1^{er} novembre 1935, une BORDERIE de 7 hectares, située commune de Saint-Herblain. S'adresser au Syndicat.

163. — A vendre : BREAK convert en bon état, à un ou deux chevaux ; deux VOILES ; un BATEAU plat ; un CANOT et formes. Pour renseignements, s'adresser au Syndicat ou à M. Favreau, La Frémoire, Vertou.

164. — A vendre une CHARRETTE à bœufs, genre charrette à cheval. S'adresser à M. Guillet, la Planche-au-Bois, Pont-Saint-Martin (L.-I.).

165. — Place stable offerte à MENAGE jeune ; homme bon cultivateur, femme occupée basse-cour, etc. Ecrire en donnant âge, situation famille et références, à M. Soil, 3, quai Ile-Gloriette, Nantes. Timbre pour réponse.

DEMANDES

143. — MENAGE sans enfant demande place jardinier environs de Nantes ; sérieuses références, 24 années de service. S'adresser au Syndicat.

144. — MENAGE cherche place, jardin, basse-cour, ou garde de propriété. S'adresser au Syndicat.

145. — JEUNE HOMME, 29 ans, demande place pour travail à la terre, soit pour culture maraîchère ou autres cultures, ayant toujours travaillé à la campagne. S'adresser au Syndicat.

146. — MENAGE 55 ans, sans enfant, demande place jardinier,

toutes mains ; femme basse-cour ou cuisinière. Très bonnes références. S'adresser au Syndicat.

147. — On demande une FEMME de toute confiance pour garder habitation campagne. Bonnes conditions. S'adresser au Syndicat.

Prix-Courant (DETAIL)

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves..... 47 »
Riz Saigon n° 1..... très variable
Brisures de Riz..... 59 »
Issues de Riz..... 55 »
Farine de Manioc..... 60 »
Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ..... 70 »

Farine Arachide « Armor » qualité courante..... 73 »
qualité extra-blanche..... 80 »
Farine « Kystett »..... 165 »
Farine lactée T. T..... 175 »
Mais pour volailles..... au cours
Tourteau amélioré Chepteline 80 »

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provénde « Sucraff » n° 1... 67 »
« Sucraff » n° 2... 65 »
ALIMENTATION DES BOUEFS
VACHES ET VEAUX
Optima lait :
cordon vert..... logé 75 »
cordon rouge..... logé 83 »

Optima engraissement :
pour bœufs..... logé 84 »
Optima veaux d'élevage :
cordon vert..... logé 75 »
cordon rouge..... logé 83 »
arine lactée Optima
pour veaux, le sac de 5 kil... 11 »

Quantité importante, nous consulter.
ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet n° 1, 40 %
avoine, 35 % mélassé, logé 80 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine, tourte.) logé 84 »

ALIMENTATION DES PORCS
Optima pour engraissement des porcs..... 80 »
Optima pour porcelets et truies..... 100 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Provendine
Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.
Aliments pour volailles et Lapins
Farine de pois..... 140 »
Granulé condensé..... 105 »
Grand Pondeuse..... 110 »
Farine de viande..... 140 »
Poudre d'os verts..... 90 »
Coquilles huîtres broyées..... 60 »
Les 100 kilos logés, en sacs de 50 kilos, sur wagon Nantes.

Aliments mélassés
Mélassé Say..... 69 »
Son mélassé Say..... 66 »
Paille mélassée Say, 50 %... 60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Société anonyme «Ovox»
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses..... 117 »
N° 2 pour sujets en croissance..... 125 »
N° 2 bis, pour poussins..... 145 »
N° 2 ter, pour poussins..... 125 »
N° 3, pour poules en mue..... 125 »

Coquilles d'huîtres, logées..... 61 »
Boulettes « LAPOX », logées..... 102 »
Farine de viande, logée..... 180 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.

Savons

Croix d'Or..... 200 »
G. H. B..... 190 »

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :
Nantes, le 6 décembre,
Farine de froment..... 171
Blé nouveau (officiel)..... 108 50
Avoines grises ou noires..... 50
Avoines bigarrées..... 44
Sarrasin Bretagne..... 60
Sarrasin Loire-Inférieure..... 63
Orge indigène (Côtes-du-N.)..... 48
Son bonne fabrication..... 57

Ces prix s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES
Cours du 30 novembre
VEAUX : 613. — Le demi-kilo sur pied : 1^{re} qualité, 2.50 à 4.50. Tous les kilos payables.
BOEUF : 17. — Le demi-kilo de viande : 1^{re} qualité, 2.25 à 2.75 ; 2^e qualité, 1.50 à 2 fr. ; 3^e qualité, 0.50 à 1 fr. — Derrière : 1^{re} qual.,

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

— L'Amazone ?... un fleuve du Brésil !
L'Amérique du Sud !
Je rejetai le livre presque brutalement à sa place et fermant les yeux, je me laissai aller à un véritable découragement où tout ce qui me concernait ne m'apparaissait, en cet instant, que pour me blesser.
— Mon père disparu, la santé chancelante de ma mère, la Chataigneraie vendue, le changement de Bernard, le départ possible du marquis...
Tout dans ma pauvre cervelle, concourait à me décourager !
A son tour, le vieillard avait pris le livre et l'avait feuilleté.
— Le Brésil, fit-il à mi-voix. Oui, notre ami m'en a parlé... Il a ça dans la tête... c'est par là qu'il ira la prochaine fois.
— Mais empêchez-le, vous, monsieur l'abbé ! m'écriai-je malgré moi.

— Et comment ! mon Dieu ! Quelle autorité puis-je avoir ! Seul, monsieur Spinder réussit, peut-être. Et encore ? Qu'est-ce que l'affection d'un ami opposée à une véritable vocation. La tendresse d'une mère, d'une femme même, n'échouerait-elle pas en face d'une décision bien arrêtée.
Je n'insistai pas. Il y avait de la fatalité dans la voix du vieillard et je me sentais découragée au possible.
Heureusement, nous arrivâmes aux Anthieux et je dus agir. Il me fallut m'occuper des pauvres gens et les consoler de mon mieux. Leur douleur bruyante dont je touchais du doigt toute la navrante détresse me fit oublier momentanément mes soucis et quand je repris avec l'abbé, le chemin du retour, le cours de mes pensées était un peu moins sombre.
Notre repas du soir fut un peu plus animé que de coutume.
Nous parlâmes des événements du jour et ma mère me fit raconter en détail tout ce que j'avais vu et fait aux Anthieux. Puis, elle fit l'éloge de l'abbé Violet dont l'inlassable dévouement est souvent mis à l'épreuve par ses pauvres paroissiens ; enfin, passant de lui au marquis, elle approuva le geste de générosité que le jeune homme avait eu en faveur du malheureux accidenté.
— Ce geste mis à part, maman, comment avez-vous trouvé monsieur de Rouvalois, lui demandai-je alors.

— Bien... très bien. C'est un homme du monde véritablement.
Ce compliment avait une véritable valeur dans la bouche de ma mère qui s'enrichissait encore.
— Je félicite Monsieur Spinder d'avoir su retenir un tel ami auprès de lui. Je ne connais pas le nouveau châtelain mais si j'en juge par Monsieur de Rouvalois, son hôte ne peut être lui-même qu'un homme des plus distingués.
Je souris, heureuse de ce double éloge, sans remarquer que ma mère m'examinait d'un œil attentif.
— Je regrette, maman, que vous ne connaissiez point Monsieur Spinder. Vous verriez que, question d'âge mise à part, il n'a rien à envier à son jeune compagnon sous le rapport de la correction et de la courtoisie. Il est si juste, si bon, si mesuré dans tous ses actes comme dans tous ses jugements. Je suis obligée de reconnaître que, malgré toutes les préventions que j'accablais contre lui, il a gagné ma véritable sympathie.
— Vous parlez de son âge, remarqua ma mère, mais il est beaucoup plus jeune que vous ne le supposez. Monsieur de Rouvalois qui m'a tant parlé de lui dans des termes non moins chaleureux que les vôtres, m'a dit qu'il n'avait que quarante-cinq ans. C'est un homme encore jeune, vous voyez.
— En effet... mais il a beaucoup vécu, beaucoup souffert probablement, pour être

si posé... je vous assure, mère, je le croyais beaucoup plus âgé.
Il y eut un silence pendant lequel je sentis le regard maternel pensivement posé sur moi.
Puis, par dessus la nappe, la main de ma mère vint doucement emprisonner la mienne comme pour adoucir ce qui allait être dit.
— A ce propos, ma Solange, fit-elle affectueusement, avez-vous quelquefois pensé combien votre situation était fautive à la Chataigneraie, entre ces deux hommes.
— Que voulez-vous dire, mère ?
— Je m'alarme peut-être à tort, continua-t-elle plus amicalement encore, mais Monsieur de Rouvalois est terriblement jeune et son air, malgré toute sa gravité, ne me paraît pas suffisamment vénérable pour faire compensation.
Un bon sourire adoucissait encore la subtile remarque.
— Mon visage s'est-il soudainement empoûtré ?
— Vous ne voulez plus que je retourne au château ?
— Mais elle se défendit de me donner un ordre.
— Je ne te le défends pas ; je veux te laisser toute latitude à ce sujet... En ce moment, ce n'est pas une maman qui te parle, c'est une amie, une grande amie... qui a eu ton âge !
Sa main pressa plus fortement la mienne et elle continua avec une sorte d'anxiété discrète et tendre :

— Je voudrais t'épargner tout commentaire désobligeant d'une part et toute désillusion pénible d'autre part. L'imagination marche si vite... Je n'ai pas fermé ma porte à Monsieur de Rouvalois, il peut revenir ici, quand il le voudra, mais toi, ma Solange, ne vaudrait-il pas mieux que tu mesures un peu tes visites là-bas... par correction... ou par prudence...
Le ton de ma mère m'avait profondément remué.
Elle avait mis un tel tact et une telle délicatesse dans ses paroles qu'aucune révolte ne me vint et que je ne cherchai même pas à nier, par instinctive pudeur, l'insinuation que comportait certainement ses réticences.
Je gardai un instant le silence, puis, prenant mon courage, je levai vers elle mes yeux remplis de larmes.
— Vous avez raison, maman : je ne retournerai plus au château.
Elle sourit, amusée de ma décision trop radicale :
— Non, il ne faut pas cesser complètement tes visites ; monsieur Spinder pourrait se plaindre d'un tel procédé qu'il n'a certainement pas mérité.
— En effet, je suis certaine que cela lui ferait autant de peine qu'à moi.
— Tu continueras donc d'aller à la Chataigneraie, d'ailleurs on t'y attend après-demain, mais tu espaceras et tu écourteras le plus possible. N'est-ce pas, ma Solange.

— Oui, mère ; j'agirai ainsi que vous le conseillez. Cependant si c'est seulement la présence de monsieur de Rouvalois qui doit m'arrêter, cette cause disparaîtra bientôt.
— Pourquoi cela ?
— Parce que ce monsieur ne doit pas rester ici bien longtemps encore. L'abbé Violet me disait tantôt que le marquis se proposait d'aller visiter le Brésil.
Ma mère parut étonnée et ses yeux s'attachèrent de nouveau sur les miens.
— Il ne m'en a pas parlé et pourtant, je lui ai demandé s'il comptait demeurer longtemps parmi nous.
— Et que vous a-t-il répondu ?
— Qu'il n'avait encore aucun projet d'arrêter, qu'il était heureux de goûter l'affectueuse hospitalité de monsieur Spinder et qu'actuellement cela lui coûterait tout particulièrement de s'éloigner.
— Il vous a dit cela ? m'écriai-je, une flamme heureuse animant soudain mes prunelles.
Une expression d'étonnement railleur couvrit son visage et elle confirma, un peu moqueuse :
— Oui, je crois... je crois que c'est bien ainsi qu'il a dit... Je puis le lui redemander, si tu veux...
— Oh ! mère, vous vous moquez de moi.
Et confuse de n'avoir pas su cacher mon trouble à sa perspicacité maternelle, je baissai le nez dans mon assiette.
(A suivre).

2e qual., 2 à 2.50 ; 3e qual., 0.75 à 1.50.
MOUTONS : 203. — Le demi-kilo : 1re qualité, 7 à 8 fr. ; 2e qual., 6 à 7 fr. AGNEAUX. — Sans tarif.
SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX
VEAUX à 613. — Le demi-kilo : 2 à 3 fr.
Il est à observer que ces prix s'entendent rentrés en ville, frais de marché, perte de kilo à déduire : 0 fr. 80.

Légumes et Primeurs
MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 5 décembre.
Artichauts, les 12, 15 fr. — Bette-raves, les 12, 4 fr. — Carottes, le paquet, 0 fr. 50. — Céleri rave, les six, 2 fr. 50. — Céleri blanc, les six, 1 fr. 50. — Choux pommés, les 15, 8 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 2 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Chicorées, les 12, 2 fr. — Endives, le kilo, 2 fr. 50. — Epinards, les 12, 2 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 50. — Laitues, les 20, 2 fr. — Mâche, le kilo, 1 fr. — Navets, la botte, 0 fr. 40. — Noix, le kilo, 2 fr. 75. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 1 fr. 50. — Pissenlits, le kilo, 2 fr. 50. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Radis, les 12, 3 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonnères, le paquet, 1 fr. 50. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 40.

MARCHÉ DES INNOCENTS
Paris, le 5 décembre.
POMMES DE TERRE
On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Royale d'Orléans, 60 ; Hénaut Loiret, 85 ; Etoile du Nord du Loiret, 47 ; Berstelingen Nord, 50 à 53 ; Sarthe, 57 ; Paris 35-40 (en culture) ; Loiret, 48-50 ; Oise, 50 ; Jaune ronde Limousin, 26-27 ; Bretagne, 26 ; Creuse, 27 ; Auvergne, 25 ; Sarthe, 27 ; Loiret, 27 ; Rosa Meurthe-et-Moselle, 55-57 ; Loiret, 46-50 ; Sarthe, 50 ; Morbihan, 50-52 ; Côtes-du-Nord, 55 ; Marne, 56-57 ; Meuse, 52-53 ; Ardennes, 52-53 ; Loir-et-Cher, 45 ; Aube, 57-58 ; Saucisse rouge de Bretagne, grosses tréces 42 à 48, toutes venantes 37-38 ; Loiret, 56 ; Poitou, 48 ; Maine-et-Loire, 43-44 ; Creuse, 43 ; Early Sarthe, 50-51 ; Touraine, 52-53 ; Fin de Siècle Bretagne, 36 ; Alsace, 28 ; Hollande Bretagne, 35 ; Industrie Alsace, 26 ; Beauvais Aveyron, 21 à 22 ; Sarthe, 20 ; Limousin et Bretagne, 21 ; Flouck Yonne, 35 ; Woltmann Seine-et-Oise, 22 ; Royal-Kidney Loiret, 41 ; Marne 44.
CAROTTES ET NAVETS. — Pas d'affaires sur Paris.
OIGNONS. — Les cours présentent une bonne fermeté, surtout en belle marchandise, aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : Auxonne, 55 ; Luc, 60 ; Roscoff, 40 ; Saint-Brieuc, 50-58 ; Poitou, 64 ; Le Poulignen, 38-48 ; Charlevat, 25-50 ; La Père, 68 ; Morbier, 70 ; Mazé, 68.

PAILLES ET FOURRAGES
Paris, — Marché libre.
On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ Centre, Ouest, Nord :
Paille de blé, 11.50 à 13.50 ; d'avoine, 11.50-13.50, d'orge ou escourçon, 11-13. Foin, 30 à 32 ; Luzerne, 32 à 35 ; Trèfle, 31 à 32.

LEGUMES SECS
Paris, le 5 décembre.
On cote aux 100 kilos départ : Lingots, Nord, 370 ; Vendée, 330 ; Bourgogne, 260 ; Landes, 245 ; Flageolet Nord, 305 ; Cocos Landes, 245 ; Plats Midi, nature 195, gros 210, extras 225. Chénopiers Aragon, Doux, extra 480 à 520, ordinaires 420 à 450. Fèves, 80 à 90. Pois ronds Nord 155, décolorés 235. Lentilles vertes du Puy, 325.

TAUPES Vous les prendrez toutes plus de 100 par jour, en écrivant à L. LE GALL, taupier à Landau (L.-et-V.) qui vous donnera tout renseignement. Timbre 0.50 p. r.p.

VIGNES hybrides sélectionnées assurées, sans sulfatage, un vin riche en alcool. Adoptez-les pour vos plantations et remplacements.
Résultats certains et durables
MACLET-BOTTON
Spécialiste Hybrideur
111, Route de Riottier, 111
VILLEFRANCHE-en-BEAUJOLAIS (Rhône)
Arbres Fruitières - Raisins de Table
Brochure gratuite. La Viticulture Nouvelle n° 58

Incrévable BAUDOU
Modèle 1934 garanti - Souplesse incomparable
En vente chez votre garagiste
Renseignements : Baudou, extra 480 à 520, ordinaires 420 à 450. Fèves, 80 à 90. Pois ronds Nord 155, décolorés 235. Lentilles vertes du Puy, 325.
BAUDOU, LES EGLISOTTES (Gironde)
Tout acheteur participe à la loterie Nationale

Alcools, Cidres
Les eaux-de-vie de cidre ont bénéficié d'une vive hausse depuis huit jours. On ne peut rien trouver au-dessous de 325 francs.
Le cidre vaut 5 à 6 francs.
Les pommes à cidre touchent à leur fin. On cote à la tonne départ : Orne, Perche, 110 à 115 ; Pays d'Auge, 115 ; Eure, 100 ; Seine-Inférieure, 65 à 70.

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé récolte 1934 : pressée, 245 ; bottée, 230
Foin nouveau, les 500 kilos 160 à 190 suivant région et qualité.

Cours des Vins
Muscadet 1934..... 275 à 325
Gros-Plant 1934..... 120 à 170
Seibels 1934..... 110 à 150
Noah 1934..... 60 à 80

MARCHÉS RÉGIONAUX
NANTES (Talensac)
Le demi-kilo :
Beuf. — 1re catégorie, 4.50 à 8.50 ; 2e catég., 2.50 à 3 fr. ; 3e catég., 1 à 2 fr.
Veau. — 1re catégorie, 5.25 à 8.50 ; 2e catég., 4.50 ; 3e catég., 4 fr.
Mouton. — 1re catégorie, 8.50 ; 2e catég., 6 à 7.50 ; 3e catég., 2 fr.
Porc. — 3.50 à 7 fr.
Bœuf. — 7 à 8 fr. 50.
Œufs. — La douzaine, 3.50 à 9 fr.
Lapin. — 5 fr. 60.
Poulets. — 5.50 à 6 fr.

BLAIN, 4 décembre.
Blé, taux officiels : farines, prix pré-factural ; seigle, 57 à 62 fr. les 100 kil. ; sons, 46 à 51 fr. ; avoine, 47 à 52 fr. ; orge, 60 à 65 fr. — Fourrages : paille, 110 à 120 fr. les 500 kilos ; foin, 180 à 210 fr. — Beurre de laiterie, 8.50 à 9.25 le demi-kilo ; beurre ordinaire, 8 à 8.50 ; œufs, 1.50 à 1.80 la douzaine ; lait, 1.20 le litre, — Veaux : poulets, 18 à 32 fr. la couple (3.75 à 4 fr. la livre vif) ; canards, 12 à 20 fr. pièce ; oies, 20 à 30 fr. ; lapins domestiques, 6 à 20 fr. (4.50 à 5 fr. le kilo vif) ; pigeons, 7 à 8 fr. la paire. — Gibier : lièvres, 12 à 22 fr. ; perdrix et pouterons, 7 à 7.50 ; pigeons ramiers 4 à 5 fr. ; lapins de garenne, 4.50 à 5 fr. — Cidre, 70 à 80 fr. la barrique de 220 litres (droits de circulation en sus) ; au détail 0.70 à 0.75 le litre. — Œufs, 1.75 à 2.25 le kilo ; taureaux, 1.50 à 1.80 ; vaches, 1.45 à 1.85 ; génisses grasses, 2.25 à 2.80 ; veaux, 3.40 à 3.80 ; moutons et agneaux, 4 à 5 fr. ; porcs gras, 3.50 à 3.80 ; courants, 150 à 200 fr. ; porcelets de six semaines à trois mois, 45 à 130 fr.

CHATEAUBRIANT, 5 décembre.
Blé, prix légal : avoine, 60 à 65 fr. ; seigle, 70 à 75 fr. ; orge, 60 à 65 fr. ; sarrasin, 60 à 70 fr. ; son, 55 à 60 fr. — Pommes de terre : saucisse, 60 à 70 fr. ; tout venant, 40 à 50 fr. Les 500 kilos : paille de blé, 125 à 130 fr. ; foin, 180 à 200 fr. Cidre, la barrique, 65 à 75 fr. Beurre ordinaire, le kilo, 11 à 11.25 ;

et poulets, 18 à 32 fr. la couple (3.75 à 4 fr. la livre vif) ; canards, 12 à 20 fr. pièce ; oies, 20 à 30 fr. ; lapins domestiques, 6 à 20 fr. (4.50 à 5 fr. le kilo vif) ; pigeons, 7 à 8 fr. la paire. — Gibier : lièvres, 12 à 22 fr. ; perdrix et pouterons, 7 à 7.50 ; pigeons ramiers 4 à 5 fr. ; lapins de garenne, 4.50 à 5 fr. — Cidre, 70 à 80 fr. la barrique de 220 litres (droits de circulation en sus) ; au détail 0.70 à 0.75 le litre. — Œufs, 1.75 à 2.25 le kilo ; taureaux, 1.50 à 1.80 ; vaches, 1.45 à 1.85 ; génisses grasses, 2.25 à 2.80 ; veaux, 3.40 à 3.80 ; moutons et agneaux, 4 à 5 fr. ; porcs gras, 3.50 à 3.80 ; courants, 150 à 200 fr. ; porcelets de six semaines à trois mois, 45 à 130 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
Poulets, la couple, gros 30 à 32 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr. ; canards, la pièce, 13 à 15 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 18 fr. ; œufs, la douzaine, 9 fr. ; beurre, la livre, 7 fr. Veaux, le kilo, 3 à 4 fr.
MACHECOUL
Blé, cours officiels : avoine, les 100 kilos, 69 fr. ; blé noir, 80 fr. ; seigle, 75 fr. ; orge, 65 fr. Foin, les 500 kilos, 115-130 fr. ; paille, 85-105 fr. Poulets, la couple, gros 32-40 fr., moyens 28-32 fr., petits 24-28 fr. ; canards, la

pièce, 12-15 fr. ; pigeons, la couple, 8-10 fr. ; lapins, la pièce, 10-12 fr. ; œufs, la douzaine, 6 à 7 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr.
CLISSON
Blé, 110 fr. ; farine, 171 fr. ; avoine, 65 fr. ; blé noir, 75 fr. ; son, 50 fr. ; haricots, lingots 280 à 300 fr. ; boeufs 200 à 225 fr. ; paille, les 500 kilos, 125 fr. ; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens 26 à 29 fr., petits 22 à 25 fr. ; lapins, la pièce, 8 à 15 fr. ; œufs, la douzaine, 9 à 9.25 ; beurre, la livre, 7 à 7.50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2 à 3 fr. ; bœufs de travail, la paire, 2,500 à 4,500 fr. ; vaches grasses, le kilo, 1.75 à 3 fr. ; vaches laitières, 600 à 1,800 fr. ; veaux, le kilo, 3 à 4 fr. ; porcs, 3.50 (baisse) ; porcs de lait, 80 à 110 fr.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

production d'une année...

180 millions de kilos
20 fois le poids de la Tour Eiffel

Javel la Croix

donne à bon marché l'oxygène nécessaire pour blanchir, désinfecter, assainir, désodoriser

BLÉ 99 unités alimentaires

TOURTEAU 170 unités alimentaires

Le blé est pauvre en azote et en graisse, c'est pourquoi il est moins nourrissant que le tourteau d'arachide Rufisque. Le meilleur de tous les tourteaux, c'est le tourteau d'arachide Rufisque CROIX-VERTE qui contient 580 gr. de matières azotées et 80 gr. environ de matières grasses par kilo. C'est celui qui a la plus haute valeur alimentaire. Si vous voulez avoir de beaux animaux, donnez-leur du tourteau d'arachide Rufisque

CROIX-VERTE

Quand vous êtes à court d'aliments ordinaires ou lorsque vous voulez élever plus d'animaux que votre terre ne le permet, donnez

NUTRIX

phosphaté

Aliment rationnel et complet, renfermant, en doses équilibrées, les quatre principes vitaux : azote, graisse, hydrates de carbone et phosphates. Stimule l'appétit. Active l'engraissement. Augmente la production du lait. Facilite l'ossification. Fortifie le muscle chez les jeunes animaux.

GRANDE HUILERIE BORDELAISE A BORDEAUX

ÉLEVEURS !

Nous possédons des milliers de témoignages affirmant la valeur indiscutable de la

PROVENDEINE SANDERS

Ces témoignages nous viennent :
de Stations Agricoles de renom
d'Ecoles d'Agricultures célèbres
d'Éleveurs réputés
de Cultivateurs ordinaires.

Tous ces témoignages sont unanimes à proclamer que la « Provendeine » Sanders est l'aliment idéal pour guérir le rachitisme ou mal de pattes, pour hâter la période d'engraissement, pour combattre la pneumo-entérite, pour prévenir la chlorose des porcelets.

Employer Provendeine, c'est s'assurer :
Plus de succès et plus de Profit !

PROVENDEINE

LA GARANTIE DE LA VITAMINE "D"

Anc. Maison Louis SANDERS, S. A., Rennes.

CIDRE

COLORE - BONIFIE
CONSERVE - CLARIFIE
MALADIES GUÉRIES

PAR LES
PRODUITS GATE

PRÉPARÉS PAR E. GALICHÈRE - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay ; Provost, à Héric ; Suard, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Laget, à Savenay ; Thibault, à Saint-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Leroux, à Plessé.

PÉPINIÈRES J. BECIGNEUL

48, Rue des Hauts-Pavés - NANTES
Téléphone 110-74
Tous ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande

VIGNES Les meilleurs plants Les meilleurs prix

Pépinières les plus importantes de Mayenne sous le contrôle de l'État

Plants greffés pour toutes régions. Hybrides. Producteurs directs les plus renommés. Outillages gratuits. Arbres fruitiers.

ETABLISSEMENTS VITICOLES

CLÉTOURNEAU, Propriétaire, Maire à BURY (Sarthe-et-Loire)
Maison de confiance spécialisée dans la vente de tous ses produits sur facture. Catalogue prix courant franco. Téléphone 0-1

Voitures de Poupées

TRICYCLES - AUTOS
JOUETS SPORTIFS

MAINGUY

23, Chaussée de la Madeleine, NANTES
La grande spécialité de - VOITURES D'ENFANTS -

Autrefois le brouillard l'enrhumait sans coup férir

Aujourd'hui, elle prend la précaution de sucer quelques pastilles TELL chaque fois qu'elle sort. Résultat : pas un rhume de tout l'hiver dernier, pas un rhume jusqu'à présent cette année...

PASTILLES TELL

Dans toutes les Pharmacies

LIRE LE BULLETIN - C'EST BIEN. SOUTIENIR SON SYNDICAT - C'EST MIEUX.

QUE VOUS SOYEZ ACHETEUR !!!

D'UNE ECREMEUSE
D'UNE MACHINE A COUDRE
D'UN TANDEM
D'UNE BICYCLETTE

Course Route
Dame ou Enfant

Une seule Marque mais la Meilleure

STELLA

La plus connue
La plus appréciée

Catalogues - Renseignements
Liste des Représentants

FONTENEAU, Fabricant
21, Chaussée de la Madeleine, NANTES
En vente chez tous les AGENTS de la marque STELLA

POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX

SCORIES THOMAS

TOUJOURS A LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

Pub. H. D'haudou